

P.P. CH-2067
Chaumont

Poste CH SA

Monsieur et Madame
Willy Furrer
Ville 4
2525 Le Landeron



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi-Mardi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Mercredi	7h00-12h00 / 17h30-19h00
Jeudi-Vendredi	7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 / 18h00-19h00

www.laiteriedesavagnier.ch



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP

Jeudi 27 octobre 2016 à 20h15
Chapelle de Chaumont

RENCONTRE ENTRE LES AUTORITÉS ET LA POLLUTION DE CHAUMONT

Jeudi 3 novembre 2016 à 20h00
Chapelle de Chaumont

MARCHÉ ARTISANAL AUX SAVEURS DE NOËL

19 et 20 novembre 2016
Salle de spectacles de la Corbière à Savagnier

CONCERT ANNUEL DU CHŒUR DE CHAUMONT

Dimanche 11 décembre 2016 à 16h00
Chapelle de Chaumont

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN CHAUMONNIER
12 NOVEMBRE 2016

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 3ème trimestre 2016 n°150

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com

www.chaumont-neuchatel.com

Impression : SIP, 2067 Chaumont



Envie de divertissement près de chez vous ?

Venez rejoindre le **Chœur de Chaumont** pour chanter des chansons variées et contemporaines !

Homme ou femme, jeune ou moins jeune, choriste débutant ou confirmé, sachant lire ou non les partitions, soyez les bienvenus ! Pas d'examen d'entrée...

Les répétitions, sous la direction de Jean-Claude Thiébaud, ont lieu le lundi soir de 20H30 à 22H à la Chapelle, jusqu'à la date du concert, qui aura lieu le

dimanche 11 décembre 2016 à 16h00

soit, sur une durée de 3 bons mois dans l'année.

Alors, venez nombreux et sans engagement les lundis soir à 20H30 à la Chapelle pour partager de beaux moments !



Pour les plus jeunes, le **P'tit Chœur de Chaumont** se retrouve, dès septembre, quelques samedis matins pour apprendre des chants variés et participer au spectacle du Chœur.

Le comité :

Claire-Lise Matthey (matthey-pam@bluewin.ch; 032 753 83 48)

Jacqueline Furrer (wifurrer@bluewin.ch; 032 751 37 41)

Carine Cangemi (carine.cangemi@romandie.com; 032 730 30 78)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP

La prochaine assemblée générale de la SIP de Chaumont aura lieu le

Jeudi 27 octobre 2016 à 20h15 à la Chapelle

Ordre du jour :

1. PV de la dernière assemblée générale
2. Rapport du comité
3. Rapport du caissier
4. Rapport des vérificateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Le comité de la SIP vous attend nombreux et se réjouit de vous rencontrer à cette occasion.

*Nous recherchons, pour Raza, jeune Afghan qui habite chez nous depuis quelques mois une personne qui pourrait le transporter tous les jeudi et vendredi matin, de Chaumont à la gare de Neuchâtel (train à 7h05) ou à Cornaux (travail à 7h15).
Merci de nous contacter, si vous entrevoyez une possibilité !
(Isabelle Kipfer, tél. 079 672 72 00)*

Cours de Pierre Pfund sur l'électricité :

Vu les événements et la quantité d'articles à publier, le dernier volet du Cours sur l'électricité est reporté à la prochaine édition de décembre 2016

RENCONTRE ENTRE LES AUTORITÉS ET LA POLULATION DE CHAUMONT

**Jeudi 3 novembre 2016 à 20h00,
Chapelle de Chaumont**

La SIP a le plaisir de convier les habitants de Chaumont à une rencontre avec des représentants des Autorités des communes de Neuchâtel, de Val-de-Ruz et d'Enges.

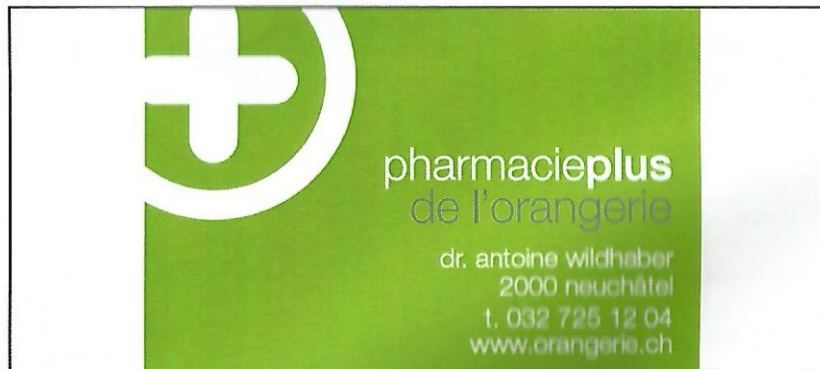
Elle souhaite ainsi donner aux uns et aux autres, habitants et communes, la possibilité d'exprimer ses souhaits, ses désirs et d'exposer sa vision du futur de Chaumont.

Cette réunion se veut dans un esprit constructif, d'ouverture et de dialogue. Elle doit permettre de créer l'assise d'un avenir harmonieux et respectueux de Chaumont afin que ses habitants et les nombreux visiteurs puissent encore longtemps profiter pleinement de ce site magnifique.

Au travers d'un précédent courrier aux Conseillers communaux concernés, la SIP a établi une liste de points qui, de son point de vue, méritent une amélioration. Certains ont déjà fait l'objet d'actions concrètes - ce qui démontre l'écoute et l'ouverture dont font preuve nos interlocuteurs - alors que d'autres feront sans doute partie des sujets que nous aurons la possibilité d'aborder lors de cette réunion.

Venez nombreux !

Il s'agit d'une opportunité unique qui nous est offerte d'exprimer nos attentes.



Conduite de gaz, perturbation du chantier sur la route de Chaumont

Dans le cadre des travaux de réfection de la route de Chaumont, peu avant le collège, la conduite de gaz principale, haute pression transitant par Chaumont a été endommagée par un engin de chantier. Le réseau étant en boucle, Viteos a procédé à sa fermeture depuis plusieurs endroits pour couper le secteur et réaliser la réparation du tronçon endommagé.

Pendant une heure et demie le gaz sous une pression de 5 bars s'est échappé en direction nord-est avec un fort bruit, heureusement sans explosion. La quantité de gaz échappée par la fuite ne peut pas être déterminée avec exactitude, toutefois selon une estimation, elle pourrait équivaloir à 10 % de la consommation journalière du canton.



Cette conduite de gaz a été construite en 1989, par une entreprise valaisanne qui a connu de gros problèmes d'excavation dans des zones rocheuses. Ces difficultés l'ont amenée à la poser par endroits à une profondeur inférieure à 40 cm, ce qui est totalement inhabituel et pas toléré par les normes de sécurités en vigueur.



La Direction des travaux du Service des Infrastructures et Energie de la Ville, avec qui nous avons pu établir d'excellents contacts, a fait interrompre les travaux afin de trouver une solution pour mettre cette conduite en conformité. Différentes variantes ont été étudiées, entres autres, la pose de dalles en béton sur la conduite gaz, un rehaussement de la route ou un mix des deux solutions.

Finalement, il a été choisi de recouvrir la conduite d'une dalle en béton de 15 centimètres d'épaisseur. Cela va générer le rehaussement de la chaussée de 40 centimètres environ sur la partie où il n'y a pas de trottoir et aux deux extrémités, soit sur une distance de près de 100 mètres. Ainsi protégée, la conduite respectera les normes de sécurité et évitera sans doute de telles mauvaises surprises lors de nouvelles interventions sur ce tronçon. Toutefois, cette mise en conformité entraîne une prolongation de la fermeture de la route, au moins jusqu'au 21 septembre, voire plus tard selon la météo.

Reste à savoir si d'autres portion de la conduite nécessiteront également une telle intervention. Au moins, les services compétents pourront-ils prendre les précautions nécessaires afin que telle mésaventure ne se reproduise.

Chaumont, août 2016, Michel Du Bois, MK

Anecdote sans gravité !



Le dernier week-end de juillet, à proximité du collège, la circulation était réglée par des panneaux. Le brave ouvrier de chantier qui a installé la signalisation provisoire n'a probablement pas le permis de conduire ! Sitôt les panneaux mis en place, des complications sont apparues. Elles ont duré de vendredi soir à samedi après-midi. En cause, le panneau 3.10 monté à l'envers ! Sans priorité aux deux bouts du chantier, chaque conducteur attendait sagement derrière son panneau. On n'y comprenait plus rien. Coup de phares et grands signes se succédaient. En fin de compte, un automobiliste averti a démonté

de son propre gré le panneau coupable et remis de l'ordre.

Photo 1 : Le panneau « Laissez passer les véhicules en sens inverse » est bien tourné, rien à redire, on attend sagement que la voie inverse se libère.

Photo 2 : Le panneau « Priorité par rapport au véhicule venant en sens inverse » est mal tourné. Avec la flèche rouge positionnée à droite, le conducteur estime qu'il perd la priorité. En fin de compte, des deux côtés du chantier, chacun estime qu'il perd la priorité. On attend donc sagement, jusqu'à ce qu'on perde patience. Rien de bien grave, ça peut arriver !

Pierre Pfund

SCIERIE ROSSEL
Jean-Claude Rossel

Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon
Vente au détail

Route de Prêles
2516 Lamboing

Natel 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

Bureau : Trois-Portes 35, Nels

R. + F. Götz
Peinture Sàrl

Tél et fax : 032 730 55 25

Atelier : Côte 14, Nels

e-mail : rfgotz@net2000.ch

Passage au téléphone numérique en 2017, comment ça marche, que devrez-vous remplacer ?

D'ici fin 2017, tout le monde passera à la téléphonie numérique. Mais que veut dire « numérique » ?

Explications simplistes en deux mots ; analogique et numérique sont des "procédés de transport de signaux" par les ondes hertziennes ou les fils. L'analogique, avec ses ondulations traditionnelles, trouve ses limites. Le numérique, qui n'est pas nouveau, consiste à découper les ondulations en "tranches". On peut ainsi les manipuler et transporter, simultanément, dans les mêmes fils, un nombre énorme de signaux, des dizaines de milliers à la fois. Tout est "remis en place" en arrivant chez vous. C'est la technologie "IP" (Internet Protocole). Vous avez une "adresse IP" qui permet au numérique de reconnaître vos appareils. Le numérique ne peut cependant pas produire le son. En fin de course, il est reconverti en analogique pour obtenir la voix.

Dans la publicité, le passage au numérique paraît tout simple... vous recevez gratuitement un "routeur" et quelques câbles à brancher, vite fait, bien fait, facile. La réalité est parfois différente ! De nombreux foyers n'ont ni ordinateur ni Internet, ni "adresse IP". Le bon vieux téléphone analogique est branché à la prise, c'est tout. Il faudra abandonner tout cela et passer sur le réseau Internet. Il sera peut-être nécessaire de changer les très anciennes prises téléphone ou mettre un adaptateur. Certains appareils exigent de l'électricité, y compris les téléphones d'intérieur sans fil (système WLAN, etc.). Les téléphones qui n'ont pas de touches * et # ne fonctionneront plus. Ce n'est pas très sorcier mais, le moment venu, vous serez bien seuls à devoir vous débrouiller. Les opérateurs vous donneront des explications par téléphone mais...mais...mais !

Parlons technique : A Chaumont, des immeubles sont déjà équipés en numérique par les anciens fils cuivre ou par la fibre optique du réseau Vidéo 2000 (en partenariat avec le puissant UPC Cablecom). Ceux qui disposent de la fibre optique ont un débit énorme. Ils peuvent surfer sur Internet, téléphoner et zapper plus de 100 chaînes TV. C'est différent dans les immeubles aux anciens fils cuivre. Pour faire fonctionner la TV en numérique, il faudrait un débit d'environ 8 Mbit/s au moins. Or, à Chaumont, les anciens fils cuivre traînent péniblement, entre 0,3 et 4 Mbit/s ascendants ou descendants ; trop faible ! Et pourtant, à Chaumont, il y aurait quelques TV en numérique sur les vieux fils cuivre ? Tout dépendrait de l'opérateur, à vérifier !

Si la TV ne fonctionne pas, nous continuerons à utiliser nos paraboles satellites. De toute façon, sur les centaines de chaînes du réseau numérique, le 90 % est sans intérêt ou en langues étrangères. Les vieux fils cuivre de Chaumont permettent l'accès Internet, c'est déjà ça, même si c'est lent. Il existe différentes sortes de routeurs. Tout dépend du débit des lignes. Ces appareils alimentent votre ordinateur, la TV (dans certains cas) et vos téléphones, avec ou sans fil. Le numérique 2017 intéresse les opérateurs. Swisscom fait des offres forfaitaires et groupées alléchantes. En fait, si vous téléphonez peu ou que votre TV ne peut pas être alimentée, il n'y a presque rien à gagner. Vidéo 2000, qui a apporté la fibre optique sur Chaumont et qui, de ce fait, est capable d'alimenter tous les téléviseurs, fait aussi des offres groupées intéressantes. Disons-le, Swisscom, pionnier et chef d'orchestre, n'a rien révolutionné sur Chaumont avec son vieux réseau filaire des années 60. Sunrise ou d'autres opérateurs sont aussi intéressants. L'un dans l'autre, tous se tiennent. Chacun a ses arguments. Le numérique permet d'autres options, par exemple bloquer les numéros indésirables (le télémarketing ou la belle-mère qui casse les pieds 6 fois par jour). En cas de blocage, Swisscom répond automatiquement... Cet abonné *ne souhaite pas être dérangé*". Cette phrase paraît douceuse. J'aurais préféré "...*Bonjour, allez vous faire voir chez les Grecs et foutez-nous la paix*" ! De toute façon, le télémarketing aura tôt fait de contourner tout cela.

Attention, les alarmes personnelles (bracelet pour personnes âgées, etc) doivent être compatibles avec la nouvelle technologie "IP", sinon elles ne fonctionneront plus. Les porteurs de ces alarmes doivent se renseigner auprès de leur prestataire. Cela, on n'en parle que peu dans la publicité.

A l'époque, l'ancienne régie PTT gérait tout. Après la séparation de 1998, le chef d'orchestre de la télécommunication est devenu "Swisscom" sous la houlette de la Confédération. Puis, la porte a été grande ouverte à la concurrence. On appelle cela le "dernier kilomètre". De nombreux opérateurs privés sont alors arrivés sur le marché. Ils cherchent tous des clients.

Ne dites jamais "oui" au téléphone !

Demandez une offre écrite que vous pourrez étudier calmement ! Il y a aussi le risque de confondre l'opérateur (par exemple **Swisscom** et **SwissPhone**). Il y a eu des cas litigieux. Votre ligne, surtout si elle est aérienne, peut tomber en panne (arbres, foudre, etc). Si vous n'êtes pas chez un opérateur bien implanté dans notre région, vous pourriez devoir vous armer de beaucoup de patience, pensez-y !

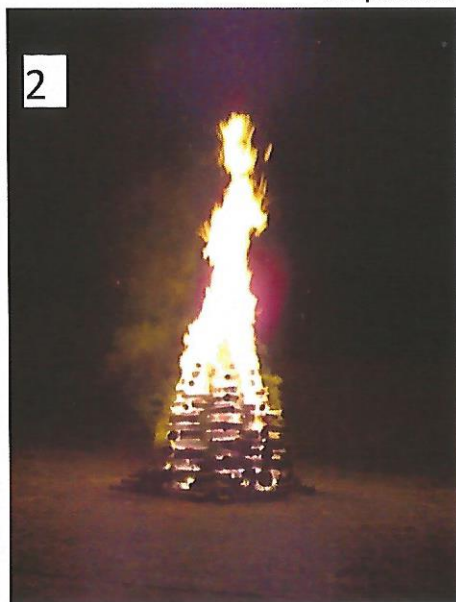
Pierre Pfund

C'est quoi ça, la tour de Babel ?

Non, ce n'est pas la tour de Babel. C'est le feu du 1er Août à Chaumont, version 2016. Une nouveauté créée par le comité. **Photo 1** : *Laurent* (T-shirt blanc) est l'époux de la présidente. Dans l'organisation des fêtes, il sait tout



faire. C'est lui qui a imaginé ce nouveau genre de feu. Son collègue, *Andreas* (l'homme à la barbe) est également un gars qui sait tout faire. Regardez les carrures, de plus ils sont très sympathiques. **Photo 2** : Tout le monde disait que ces gros troncs ne pouvaient pas s'allumer aussi simplement.



Détrompez-vous, le feu s'est allumé normalement, sans polluants, et n'a pas éjecté de braises dangereuses. Le lendemain, il n'y avait plus rien. Il y a de la magie dans cette construction.

Pierre Pfund

FÊTE NATIONALE

31 juillet. Il est bientôt 18h00. Les Chaumonniers et leurs amis se dirigent vers la tente montée sur le terrain de football pour se retrouver et commémorer la Fête Nationale. La première chose qui attire l'œil, c'est ce magnifique bûcher monté, qui contient plusieurs stères de bois et qui nous plonge directement dans l'ambiance de notre Fête Nationale.



L'apéro et les feuilletés offerts par la Ville sont bien appréciés. C'est le moment des retrouvailles et des discussions animées. Il faut dire que certaines personnes ne s'étaient pas revues depuis l'année dernière.

19h30. Marc Rinaldi, aidé de son père Hugo, ont tout préparé pour faire une démonstration de bûcheronnage avec toutes les explications détaillées. Marc, lui qui a remporté l'or au championnat du monde de bûcheronnage professionnel dans la discipline de l'ébranchage en catégorie junior à Brienz en 2014, débute par le changement de chaîne, puis la taille combinée : deux billons sont inclinés selon un angle défini. L'épreuve consiste à scier des rondelles en commençant par la moitié du dessous pour finir par le dessus et terminer ainsi la discipline de l'ébranchage.



Après cette démonstration fort intéressante, le public s'est dirigé sous la tente, afin de passer commande et s'installer pour le repas.

La tente était pleine et les retardataires devaient bien ouvrir l'œil pour dénicher une place assise.



Puis le moment est venu où les enfants se sont mis en route pour le traditionnel tour avec leurs lampions éclairés à la lumière des bougies.



Monsieur Thomas Facchinetti, Président de la Ville, prit la parole pour la deuxième année consécutive, suite à la décision du 18 mai 2016 de reconduire la composition du conseil communal en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016, décision qui a été prise dans le contexte particulier de la votation du 5 juin 2016 sur le projet de fusion Neuchâtel-Ouest.

Alors que l'hymne national original retentissait des haut-parleurs, le feu s'embrasait lentement pour s'étendre de plus en plus, dégageant une chaleur agréable. Suivit un petit feu d'artifice pour marquer le coup.

Bravo à l'équipe d'organisation du 1^{er} août, qui depuis quelques années n'a pas lésiné sur ses efforts pour faire de cette fête un rendez-vous incontournable qui contribue aux rencontres et amitiés sur notre montagne de Chaumont.

Daniel Wicki

MARCHE ARTISANAL ET DES SAVEURS DE NOEL

SALLE DE LA CORBIERE SAVAGNIER

SAMEDI ET DIMANCHE 19-20 NOVEMBRE 2016

Si vous êtes intéressés à nous rejoindre pour exposer votre artisanat, nous vous accueillons avec plaisir.

Le prix de la place est de Frs. 70.-. (1 table long. : 1,80m)

Nous demandons aux participants de fournir des pâtisseries maison, comme chaque année, nous avons besoin de personnes pour la cantine si vous êtes prêts à nous donner un « coup de main » inscrivez-vous c'est avec joie que nous acceptons votre aide.

Horaire : samedi 14h00-21h00, dimanche 10h00-17h00

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contact : MYRTHA ROLLIER 032 853 55 77- 079 306 37 16

E-Mail : rollierserrurerie@bluewin.ch

Inscriptions au plus tard le samedi 1^{er} octobre 2016, selon place disponible.

A retourner à Myrtha Rollier, rue des Forgerons 23, 2065 Savagnier.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE COMPLETE :

TELEPHONE :

E-MAIL :

DENOMINATION PRECISE DES ARTICLES EN VENTE :

.....

.....

.....

SEULS LES ARTICLES ANNONCES SERONT ACCEPTES.

L'INSCRIPTION SERA EFFECTIVE A LA RECEPTION DE VOTRE PAIEMENT.

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

Dimanche 18 septembre 2016 à 11h15

Dimanche 16 octobre 2016 à 11h15

Dimanche 20 novembre 2016 à 11h15

Dimanche 18 décembre 2016 à 11h15, culte de Noël
avec la participation du Chœur mixte de Chaumont

CULTES À LA CHOMETTE

Mardi 6 septembre 2016 à 14h30

Mardi 4 octobre 2016 à 14h30

Mardi 1er novembre 2016 à 14h30

Mardi 6 décembre 2016 à 14h30

Mardi 20 décembre 2016 à 14h30, culte de Noël

MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

Les samedis à 18h00 messe paroissiale

Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour tous
les catholiques du canton

DÉCÈS

Toute notre sympathie à la famille de Monsieur Raymond Gyger,
décédé le vendredi 26 août 2016 dans sa 62ème année.

Toute notre sympathie à la famille de Madame Frieda Ryser,
née en 1920, décédée le 2 septembre 2016.

Madame Ryser était l'une des personnes les plus âgées de Chaumont.

Raymond Gyger s'en est allé

Figure de Chaumont, Raymond Gyger s'en est allé le 26 août dernier, emporté rapidement et brutalement par la maladie. Raymond figurait dans la lignée des familles anciennes de Chaumont. Tout le monde connaît la ferme agricole Gyger exploitée depuis très longtemps, d'abord par le grand-père Fritz puis le père, Numa, avant d'être reprise par Raymond. On a de la peine à imaginer qu'on ne le verra plus passer sur son tracteur vert, livrant de l'eau ou exploitant ses terres. Il était toujours agréable de rencontrer Raymond. Il faisait preuves de retenue, ne critiquait jamais et, déjà comme son père à l'époque, faisait volontiers la boutade amusante. Pour la plupart d'entre nous, Raymond c'était le "5-5-55", car il était né le 05.05.1955. Chaumont a une pensée émue pour sa famille et particulièrement pour son épouse, Madeleine, qui, tous les jours, à l'hôpital puis à la Chrysalide, a secondé et réconforté son mari jusqu'à la fin.

Pierre Pfund

